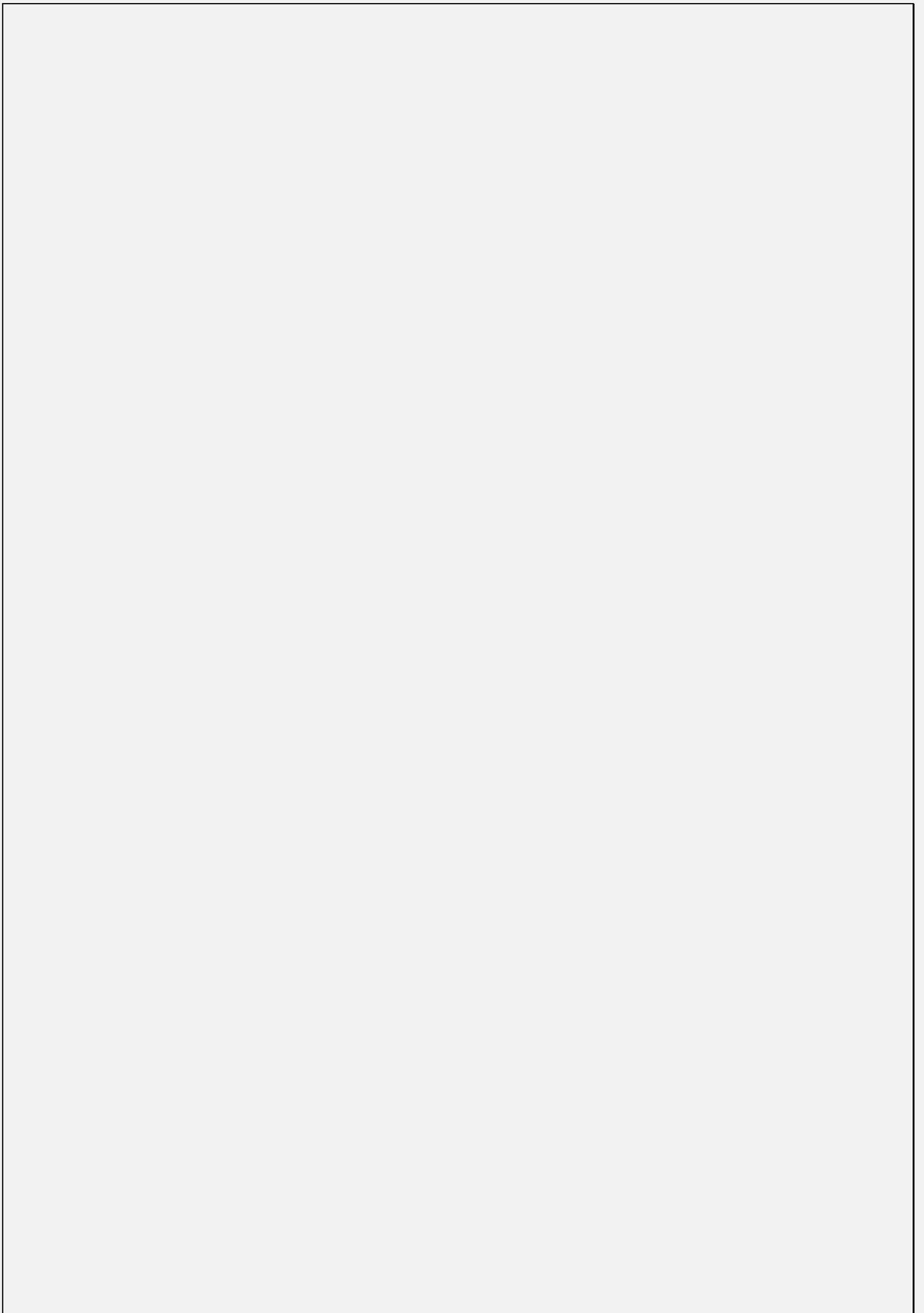


2021

Sainte-Th rence



La
Gazette
Municipale



Le mot du Maire | 1

2 | Etat Civil
Zoom sur les Finances Locales

Retour sur... les projets d'investissement 2021 | 3

La voirie
La mairie
Les statues et le retable

4 | Regards sur... les travaux de fonctionnement

La sécurité routière
Le miroir de *Vrolles*
L'entretien de la commune
Une nouvelle secrétaire de mairie
L'adressage

Vie de la commune | 5

Rencontres avec les habitants | *PanneauPocket*
Embellissement de la commune | Les paniers garnis
Concours des maisons fleuries | Vaccination COVID
Les élections | Ils passent le relais 😊...

6 | Animations

Le marché hebdomadaire | Le marché nocturne
Le Troc'Plantes | Les décorations de Noël
La marche bienfaisante | **Les pages des Associations**

Les Anciens Combattants
L'Amicale des Chasseurs
Le Comité des Fêtes

Sommaire

7 | Les projets 2022

Le Bar-Restaurant
Couvre-feu et passage aux LED
Site Internet / Journée citoyenne / Panneau d'informations touristiques

En ce moment... | 8

Le recensement de la population | Le PLU-IH

9 | Infos diverses et pratiques

10 | Mémos

Formalités administratives | Mémo pratique

1 | Le mot du Maire

Chers toutes et tous,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes malgré la situation sanitaire difficile.

L'an passé, je vous écrivais que le mot COVID nous reliait tous ; cette année c'est le mot VACCIN qui nous relie. J'espère qu'il sera efficace... Nous prenons conscience aujourd'hui plus que jamais, que la santé est vraiment essentielle pour notre vie et notre bonheur.

Dans ce contexte, nous devons tous contribuer à freiner la propagation du virus avec son lot de variants dans le but de nous protéger. Nous sommes obligés de nous adapter en fonction des mesures sanitaires en vigueur, ce qui est très contraignant pour organiser des manifestations. Nous avons tous l'espoir d'en terminer avec ce virus qui perturbe notre vie de tous les jours, nos liens familiaux et sociaux. Mais restons positifs !! Comme souvent, les choses négatives ont certaines conséquences bénéfiques. Il faut reconnaître que cette période nous incite individuellement à des réflexions et des orientations différentes que nous n'aurions pas eues forcément avant.

Malgré cette morosité ambiante, la municipalité continue de mener ses engagements et de réfléchir à de futurs projets avec le même enthousiasme. Vous les découvrirez dans les pages suivantes de ce bulletin.

Nous avons «quitté notre bulle sanitaire», mon équipe et moi-même, pour vous rencontrer, par souci de transparence. Dans chaque hameau et au centre bourg, nous avons échangé, partagé, pour mieux mutualiser nos idées et surtout, nous avons fait plus ample connaissance. Ce fut pour moi très enrichissant humainement et j'espère que vous avez apprécié vous aussi.

Cette année, j'ai découvert avec intérêt « Montluçon Communauté » dont nous sommes membres. C'est une « institution » un peu abstraite vu du clocher de Sainte-Thérance, mais qui aura prochainement des impacts sur l'aménagement et le développement de notre territoire. Régulièrement des ateliers sont organisés avec les 21 maires et les services de l'agglomération autour du PLU-IH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-habitat) et du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Je reste très vigilant pour défendre les intérêts de la commune et je reviendrai vers vous quand ces sujets seront plus aboutis.

Nous avons, cette année, réintégré et réorganisé la mairie suite aux travaux. Quand on voit le résultat, on prend conscience que c'était nécessaire pour travailler et recevoir dans de bonnes conditions . Je vous invite à venir apprécier la nouveauté des lieux et par là même, rencontrer notre nouvelle Secrétaire, Lucile, car comme vous le savez, Delphine est partie vers un nouvel horizon professionnel.

En 2022, nous connaissons le nombre précis d'habitants de Sainte-Thérance suite au recensement organisé par l'INSEE. Cela nous permettra de voir l'évolution démographique dans notre monde rural. Plus globalement au niveau de l'agglomération de Montluçon, les résultats permettent d'évaluer les orientations d'aménagement du territoire comme par exemple, la capacité des moyens de transport ou d'autres investissements d'infrastructures pour la collectivité.

Lors de cette période de fêtes, j'ai eu une pensée particulière et émue pour les familles touchées par l'épreuve du deuil cette année.

Je vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année avec l'espoir de voir cette pandémie disparaître définitivement de notre vie quotidienne. En attendant, restons solidaires et généreux envers les personnes isolées de notre commune.

A bientôt,

Albert-Paul LABOUESSE



Coordonnées

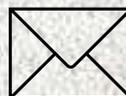
- du Maire et de ses Adjointes :

Albert-Paul LABOUESSE	- 06 04 11 89 50
Nathalie GRANDVIERGNE	- 06 24 51 78 86
Emmanuel BOUGEROL	- 06 17 14 94 18
Ghislaine FRONTCAK	- 06 66 23 19 40



- de la mairie :

04 70 51 70 61
mairie-ste-therence@orange.fr



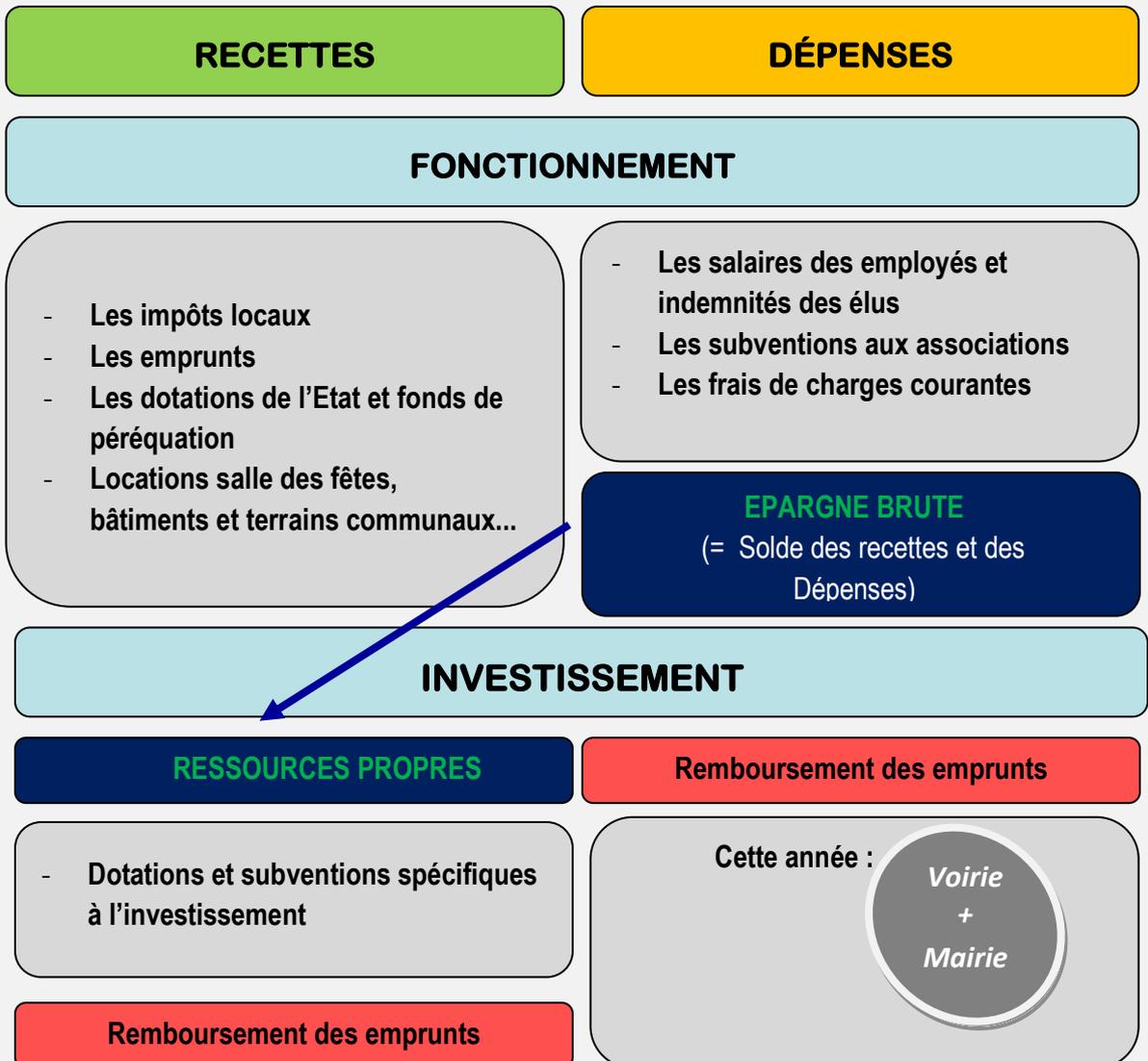
Nouveaux arrivants :

- Laura & Philippe BERTHIER et Justin FERREIRA
- Anja VARHOEVEN et Tim HEIRMAN
- Carole TERRASSE & Benoît SLABOLEPSZY, Angélique, Dany, Sandy, Sonia et Alexandra
- Hélène et Frédéric GUILLAUMONT
- Mme BORDES et Benoît BENTI
- Jean-Luc NOYER

Elles nous ont quittés :

- Marie-Line TOUPAS
- Odile DUBOST

2 | Zoom sur les Finances Locales



3 | Retour sur...

Les projets d'investissement 2021

La municipalité a réalisé cette année des travaux de voirie pour un montant de 37 547,50 € HT financés par une subvention de 30% du Conseil Départemental de l'Allier et par de l'autofinancement (sans avoir recours à l'emprunt).

Les routes concernées sont celles du *Bois Vieux*, de *Bussière*, de *Charrière*, de *la Croix de l'Abre* et des *Curades*. Pour cette dernière, nous en avons profité pour faire refaire les fossés, les bas côtés et entrées de propriétés. De plus, dans le cadre d'une convention signée avec la commune de Terjat, nous avons pu procéder à la réfection de la voirie de *La Bierge* (route limitrophe entre les deux communes).



Route du Vieux Bois



Route de Bussière



Routes des Curades



Rue de la Croix de l'Abre



Entrée de champ refaite à neuf, Route des Curades



La voirie

Du fait de la crise économique liée à la pandémie que nous subissons depuis l'an dernier, de nombreuses possibilités de financement ont été offertes aux collectivités, comme aux particuliers, pour encourager la rénovation thermique des bâtiments.

Nous avons donc profité de ces opportunités pour lancer des travaux dans la Mairie. Ceux-ci ont permis de rationaliser l'espace en supprimant le couloir qui existait derrière la salle de la Mairie. L'espace de cette pièce qui a ainsi gagné quelques m² a été repensé pour répondre aux outils de travail actuels (PC, imprimante...) et supprimer les fils et rallonges qui traînaient au sol. De même, un grand placard occupe un pan de mur et permet de supprimer ainsi les différentes armoires et autres rangements qui existaient jusqu'à présent. Au niveau du chauffage, l'aérothermie remplace désormais le convecteur électrique.

La mairie

Avant



Enfin, le sol en parquet qui s'effondrait par endroits a été refait. De même, une isolation phonique a été apposée sur les murs et plafonds pour insonoriser la pièce.

Les dossiers de subvention montés auprès de l'Etat (DETR) et de la Région couvrent à 80 % le coût des travaux qui s'élèvent à 30 654 € HT. Le solde, à charge de la commune, a été payé sans recourir à un emprunt.

La mairie (suite)

Après





Après plusieurs mois de restauration par une entreprise locale, la société **À l'œuvre de l'Art** située à Huriel, le retable et les statues de Saint-Julien et Sainte-Thérènce ont retrouvé fin octobre leur place dans l'église.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il ne s'agissait pas de remettre à neuf les 2 statues et le retable en les réparant et en les repeignant.

La première opération a consisté à tuer les insectes qui avaient élu domicile dans le bois

Ceux-ci ont été asphyxiés par privation d'air puisqu'ils ont été emballés dans des poches hermétiques, mises sous vide d'air et montées en température pendant 2 mois. Il s'agit d'une désinsectisation par anoxie statique.

Les statues ont ensuite subi un traitement insecticide, puis un nettoyage et enfin, un film de protection a été posé ce qui leur a rendu un éclat plus brillant.

De son côté, le retable a été dépoussiéré avant que les zones abîmées ne soient consolidées. De la polychromie (procédé qui consiste à déposer plusieurs couleurs) et de la dorure ont également été appliquées. La feuille d'or rajoutée a ensuite été patinée pour qu'elle s'intègre avec les éléments d'origine.



Grâce à la générosité des nombreux donateurs via la **Fondation du Patrimoine**, de mécènes et de la subvention départementale, les dépenses des travaux d'un montant de 3 940 € HT ont été intégralement couvertes. Merci aux généreux donateurs.

Forts du succès de cette démarche initiée par nos prédécesseurs, nous prévoyons de lancer une nouvelle opération de restauration sur d'autres statues.

4 | Regards sur...

Les travaux de fonctionnement 2021

La sécurité routière



*Sécurisation
cohabitation
voitures /
piétons*

Afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse dans la traversée du bourg, un marquage au sol a fait son apparition courant avril. Cette ligne de dissuasion délimite les sens de circulation et met en évidence le tracé particulièrement sinueux de la route à cet endroit.

Il permet d'améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes dans la traversée du bourg.

Le miroir de Vrolles



Par ailleurs, pour améliorer la visibilité lors de l'arrivée sur la D151, un miroir de sécurité a été posé à Vrolles. La dépense engendrée est de 250.80 €, subventionnée par les amendes de police pour un montant de 174.96 €.



Comme chaque année, la commune a fait réaliser le fauchage des chemins et des routes communales en juin, puis à nouveau en septembre pour le confort, entre-autres, des nombreux randonneurs. Il faut dire qu'avec cette année pluvieuse, la végétation s'est montrée très envahissante. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de Régis GROSBOT de Mazirat.

De même, certains chemins ont été réparés par l'Agent Communal que ce soit par l'apport de cailloux ou de goudron. Des bords de route ont été remblayés pour boucher des trous tandis que des petits monticules de terre étaient disposés en travers de certains chemins pour orienter le ruissellement de l'eau vers le fossé, évitant ainsi que l'eau n'emporte la terre jusqu'à la route. Des saignées ont également été réalisées sur certains bas côtés. D'autres travaux ont également porté sur le balayage de la route à un endroit particulièrement dangereux du fait de la chute des feuilles d'arbres et de la pluie abondante que nous avons eue cet automne. Des fossés ont été réparés et curés.



Au niveau sécurité, nous avons retiré l'échelle extérieure en fer qui permettait à n'importe qui de monter dans le clocher de l'église alors que l'accès est haut et non sécurisé.

Au Pouzerolle, la plaque en béton qui dépassait de la chaussée et était régulièrement déplacée par les poids lourds dans le carrefour a été remplacée par une grille en fonte ce qui permet de récupérer les eaux de pluie.

Dans un autre registre, nous avons mandaté un électricien pour mettre aux normes le tableau électrique de l'atelier de l'Agent Communal.

Enfin, une sortie de garage qui avait été oubliée dans la rue de la Mairie lors des derniers travaux, a été goudronnée cet automne.

La liste est longue... Nous n'en avons là qu'un petit aperçu.

Nouvelle Secrétaire de mairie

Lucile SOUSI a été recrutée début novembre 2021 pour reprendre le poste de Secrétaire de mairie laissé vacant par Delphine BOUGEROL. Domiciliée à Nérès-Les-Bains, elle est maman d'un petit garçon.

Après un petit mois de formation, elle occupe désormais ce poste à mi-temps ; il s'agit pour elle d'un nouveau métier dont elle apprend petit à petit l'étendue. Si besoin, elle peut s'appuyer sur le réseau des secrétaires de mairie et autres instances compétentes sur les différents sujets rencontrés.



Le 1^{er} semestre 2022 s'annonce chargé pour Lucile qui assurera les missions de Coordonateur communal et encadrera à ce titre, la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement du 20 janvier au 19 février, avant d'organiser les élections présidentielles en avril puis, législatives en juin.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle carrière professionnelle et remercions par avance les habitants pour leur bienveillance à son égard.



L'adressage

L'adressage, qui consiste à nommer et numéroter les voies, a été mis en place il y a de nombreuses années dans la commune.

Cependant, certains habitants ne disposaient pas d'un numéro d'adresse dans leur hameau. C'est désormais chose faite. Les plaques vertes numérotées ont été remises à ces habitants ce qui facilite le travail de la factrice mais aussi des livreurs, des visiteurs...

Les habitants concernés doivent communiquer ce numéro à tous les organismes avec lesquels ils sont en contact (employeur, CPAM/MSA, opérateurs de téléphonie, électricité...).

Les hameaux concernés, en tout ou partie, ont été : *Les Curades, La Grave, La Thérade, Le Pouzerolle, Les Crozes, L'Oiseau, La Bierge, Labouesse, Bussière, Vrolles et Charrière.*

2021



L'équipe municipale a organisé cet automne pour la 1^{ère} fois dans la commune, des rencontres avec les habitants.

Celles-ci étaient motivées par le souhait d'informer sur les chantiers actuels et les projets bientôt lancés, mais aussi de recueillir les suggestions, priorités et préoccupations des habitants.

Certaines d'entre elles portaient sur :

- la sécurité routière : vitesse excessive par rapport aux limitations ou la configuration des lieux, mauvaise visibilité à certaines intersections...
- l'absence de voie piétonne sécurisée entre le bourg et l'entrée du stade pour l'accès à l'aire de jeux.
- l'absence de taillage des haies par certains propriétaires (attention : délai maximal 31 mars).
- les coupures d'eau ou pannes d'éclairage public dans des hameaux : pour les coupures d'eau, vous pouvez joindre le SIVOM à Doyet. En cas de difficultés pour les joindre ou absence de réparation rapide, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie, de M. le Maire ou de ses adjoints. De même pour l'éclairage public, n'hésitez pas à informer la Mairie au plus tôt.
- des écoulements d'eau de pluie, de curage de fossés...
- le mauvais état des routes parfois localement recouvertes de boue, ce qui pose des problèmes de sécurité.

Rencontres avec les habitants



- l'utilisation abusive de désherbant aux abords de certaines routes, habitations (Loi du 1^{er} janvier 2019).
- l'entreposage d'épaves de véhicules dans des propriétés privées.
- la mauvaise réception d'internet / arrivée de la fibre : notre commune relève du programme de déploiement de la Fibre optique, actuellement en cours et se déroulant d'ici fin 2022.

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous avons pris note des observations et étudions les solutions qui peuvent être mises en œuvre. Certaines d'entre elles pourraient faire l'objet de la Journée Citoyenne que nous voulons organiser en 2022.

Par ailleurs, une habitante de Charrière, Patty, propose un bout de terrain où chacun peut apporter un plant inutile ou récupérer des végétaux plantés par un autre habitant. N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement.

Organisées sur 3 samedis consécutifs au plus près des lieux de vie de chacun, ces 10 réunions en plein air ont donné lieu à des échanges amicaux et ont aussi permis de faire tout simplement connaissance.

Ces moments de partage autour d'un café et de quelques madeleines "maison" ont été appréciés tant par les participants que par les organisateurs. C'était l'occasion de rencontres et de vraies relations humaines... sans écrans interposés. Une expérience à renouveler sans nul doute.

Aller à la rencontre de l'autre c'est aussi se rendre disponible...



Les communes labellisées

Découvrez si votre commune est labellisée et quelle est sa distinction

SAINTE-THERENCE

Toutes les distinctions

Toutes les régions

Tous les départements

Recherche



Commune	Région	Département	Habitants	Fleurs
SAINTE-THERENCE	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Allier	202	🌸🌸



Nous sommes fiers que Sainte-Thérance fasse partie des communes de l'Allier labellisées par **Villes et Villages Fleuris** et soit récompensée par 2 Fleurs.

En 2021, comme le jury ne s'est pas déplacé dans la commune, un dossier comportant un descriptif du fleurissement et des nouveautés ainsi que des photographies, a été présenté au Jury des **Villes et Villages Fleuris**.



Cette année, 3 nouveaux massifs de vivaces ont été créés dans le bourg. Leur emplacement était prévu depuis longtemps mais la sécheresse 2020 a retardé les plantations. C'est chose faite cette année et la météo, très favorable, a permis une meilleure reprise de la végétation. Petit "+" esthétique, les noms des plantes ont été précisés sur des morceaux d'ardoise ce qui ajoute un charme à ces massifs mêlant déjà le fer et la pierre.

Par ailleurs, afin de diminuer l'arrosage, l'ensemble des massifs a été paillé de copeaux de miscanthus. Le budget fleurissement a été légèrement augmenté cette année du fait notamment de ces nouveautés, associées à notre volonté de réduire la consommation d'eau.

Embellissement de la commune

Concours des maisons fleuries

Le 22 juillet 2021, le jury du "Concours des Maisons Fleuries" composé d'Albert-Paul LABOUESSE, Jean-Pierre GRANDVIERGNE et Emmanuel BOUGEROL (les autres membres étaient absents) ont visité chacun des 10 participants à notre concours annuel.



Remise des prix du 19 octobre 2021 devant la maison de Renée DUMAZEDIER et André BLANC (1^{er} prix catégorie 1) en présence de M. CHITO.

Lors de la traditionnelle remise des prix, dont certains étaient offerts par nos partenaires les entreprises *KOEHLER* et *COMBEAU*, la Municipalité a félicité tous les lauréats. Elle en a également profité pour remercier tous les habitants qui fleurissent leurs maisons et contribuent ainsi à la renommée de notre commune. Un verre de l'amitié organisé au *Petit Bourbonnais* a clôturé cette sympathique soirée.



Les lauréats 2021 sont :

Catégorie 1 :

Renée DUMAZEDIER et André BLANC -
Myriam GEORGET-MOREAU -
Sylvie NICAUD - Céline GIBARD

Catégorie 2 :

Claudine et Jean-Paul PERICHON -
Christian MARTIN - Cécile TOUMAZET - André PERETON
Isabelle PEREZ - Claire RAFFAULT

Nous rappelons que ce petit "concours" est ouvert à tous les habitants quelles que soient leurs possibilités de fleurissement. Il a pour but de créer une émulation, une incitation à l'embellissement au sein de la commune et de mettre en avant les habitants qui mettent en valeur leur lieu de vie avec toutes sortes de fleurs, plantes, arbustes... Alors, n'hésitez plus, participez en 2022.

2021, une année de double élection



Les élections Départementales et Régionales ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021.

Pour notre nouveau Conseil Municipal, c'était une première avec une double difficulté : organiser 2 élections différentes à la même date.

Pour toutes les communes, leur organisation a été un vrai casse-tête humain et matériel car une double élection à une même date est très rare.

Pour éviter toute dépense superflue, nous avons tiré de sa retraite un très vieil isoloir en bois que nous avons retapé, repeint et équipé d'un rideau. La commune disposant déjà de 2 urnes, nous étions alors prêts au niveau matériel.

Notre 2^{ème} gageure a été d'obtenir la participation de nombreux assesseurs. Là encore, plusieurs habitants de la commune ont accepté (voire se sont proposés) de nous aider à tenir les bureaux de vote les 2 dimanches ce qui a permis de limiter la "permanence" de chacun à 3 heures grâce au roulement mis en place.

Encore merci à tous nos assesseurs pour leur disponibilité et leur bonne humeur.

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Depuis quelques mois, dans un souci d'améliorer la communication, notre commune adhère à l'application *PanneauPocket*. Elle nous permet de vous informer et de pouvoir vous alerter rapidement. N'hésitez pas à la télécharger, elle est gratuite.

Outre Sainte-Thérance, vous pouvez également sélectionner en favori la Gendarmerie de Marcillat / Commentry, le SICTOM, d'autres communes environnantes ou de d'autres départements... à vous de choisir de quelle entité vous souhaitez recevoir des notifications.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger l'application, n'hésitez surtout pas à contacter la Mairie.



Les paniers garnis

C'est avec grand plaisir que les élus de la commune ont distribué en fin d'année 2021, des paniers garnis à nos aînés âgés de 65 ans et plus.

Dans un souci de proximité et pour favoriser les producteurs locaux, les 28 colis ont été approvisionnés auprès de la Boucherie "*Chez Rémy*" de Marcillat-en-Combraille.

Le colis de cette année contenait des terrines de Pouzol, un pot de confiture de Baudry, un sachet de friandises et une bouteille d'assaisonnement de l'huilerie de Blot ainsi qu'une bouteille de vin blanc.



Vaccination COVID

Lors de la première campagne de vaccination contre la Covid-19 destinée aux personnes âgées, une vingtaine d'habitants a été contactée par Ghislaine FRONTZAK au printemps afin de leur proposer son aide pour la prise de rendez-vous.

Après avoir contacté les 3 centres de vaccination ouverts, elle a pu obtenir rapidement un rendez-vous pour 3 personnes à Marcillat-en-Combraille. Chacune d'entre elles ayant un moyen de transport, ils n'ont pas eu besoin d'être accompagnés pour se rendre au centre de vaccination. Pour d'autres personnes, la démarche à suivre a été expliquée afin de leur permettre de se faire vacciner rapidement.



Bonne retraite !

Au 1er janvier de cette année, deux exploitations agricoles de notre commune ont "changé de mains". Or transmettre son entreprise, quelle qu'elle soit, ne se fait pas du jour au

lendemain. Cela se prépare pendant plusieurs mois, voire années.

Ce fut le cas pour nos jeunes retraités, qui ont eu à accomplir un long travail sur eux-mêmes pour quitter leur métier-passion.

Dans une commune rurale comme Sainte-Thérence, il nous a donc semblé important de faire un focus sur Jacques DUBOST et son successeur, son fils Julien ainsi que sur Michèle et Dominique DEBORD et leur repreneur, Nicolas RAMILLON.

Si cette année, le nom ou prénom du propriétaire a changé, les exploitations, elles, restent bien actives sur la commune !

Ils passent le relais...



Jacques DUBOST, descendant d'agriculteurs depuis plusieurs générations, a lui-même débuté en 1983, à l'âge de 22 ans, à Bussière où il a loué des bâtiments et des terrains pendant quelques années avant de reprendre l'exploitation familiale à Vrolles.

Eleveur de vaches charolaises, il a vu son métier évoluer au fil des années. Ses petits veaux nés de ses 90 vaches partent vers l'âge de 11 mois pour l'Italie où ils sont ensuite engraisés. C'est pour ses bêtes que Jacques a petit à petit agrandi son domaine pour se garantir un maximum d'autonomie dans leur alimentation et s'éviter ainsi des achats de fourrage.

Bien qu'il ne coure pas après le progrès, il a vu la modernisation du matériel agricole lui faciliter grandement ses conditions de travail : que ce soit les sièges pneumatiques, la climatisation ou les améliorations sécuritaires des tracteurs et engins agricoles...

Courant 2019, lorsqu'il a su qu'il pourrait partir à la retraite fin 2021, le relais s'est alors organisé naturellement avec son fils Julien (36 ans) passionné depuis toujours par le milieu agricole. En effet, après un Bac ES, puis un BTS au Lycée Agricole de Neuvy et quelques années chez un acheteur de bêtes, Julien a ensuite travaillé... dans une banque ! Mais ses clients étaient... des agriculteurs ! Pour Julien, c'est donc une reconversion mûrement réfléchie pour un métier qu'il a toujours eu dans un coin de sa tête ☺. Habitant Arpheuilles-Saint-Priest où il s'est installé avec sa compagne, Charlène, et leurs 2 enfants Lucas et Léo, il passe désormais le plus clair de son temps à Vrolles.

C'est un changement qui impacte sa vie de famille mais il avait posé les jalons depuis longtemps en vue de préparer à cette éventualité. Julien compte bien, tout de même, continuer à prendre chaque année une semaine de congés pour partir en vacances tous les quatre.

L'un de ses premiers projets passe par un agrandissement de la stabulation mais son objectif n'est pas de révolutionner l'existant. Il souhaite déjà "faire aussi bien que son père".



Les récentes sécheresses l'incitent également à rechercher quelques hectares supplémentaires pour limiter les achats de fourrage et d'aliments.

Désormais à la retraite, Jacques n'est jamais loin pour donner la main et ne se voit pas s'éloigner trop de l'exploitation qui est toute sa vie. Comme il le dit : "Pas d'agriculteurs, pas de vie !". Une aide fortement appréciée par Julien qui est toujours preneur des conseils avisés de son père.



L'aventure se poursuit donc pour la famille DUBOST, et, qui sait, peut-être verrons-nous dans quelques années le petit dernier au volant d'un tracteur ?



Cette fois, pour une autre famille de notre commune, c'est une page qui se tourne. Ce 31 décembre a marqué à la fois le début d'une retraite bien méritée pour **Michèle et Dominique DEBORD** et l'arrêt d'une transmission familiale, avec pour origine son grand-père maternel Albert CHANUDET.

C'est un couple amoureux de leur métier et de leurs bêtes que nous avons rencontré pour nous raconter cette transition. Un couple pour lequel le mot retraite n'a pas encore complètement trouvé sa rime...

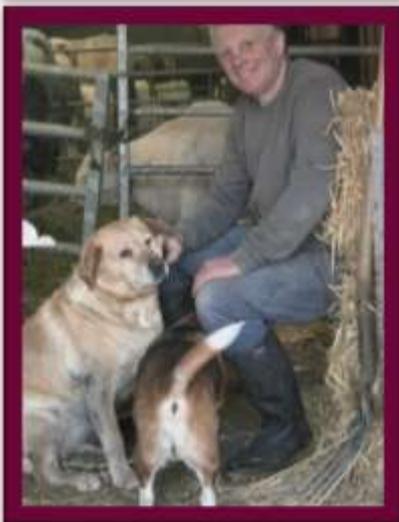
Unis depuis l'entrée au collège, Michèle et Dominique ne s'éloignent l'un de l'autre que pour suivre des études différentes... mais pour mieux se retrouver après !



Lorsqu'il y a 28 ans, Michèle laisse de côté ses études d'allemand, qui menaient droit vers l'enseignement, pour reprendre l'exploitation familiale DEBORD. Le pari est osé, surtout pour une femme ! Passer des gradins de l'université au maniement de la fourche ne s'est pas fait sans difficultés. Sans compter les regards sceptiques qui pouvaient se poser sur elle et dont elle sent encore le poids en se remémorant ses débuts... Sa revanche à elle, est passée par son engagement associatif au sein des groupes féminins de développement agricole, pour une meilleure reconnaissance de la place et

du rôle des femmes dans les exploitations agricoles, pour un mieux-être dans les fermes. La Légion d'Honneur obtenue en 2015, de même que la promotion au grade d'Officier du Mérite Agricole en 2018, ont couronné son engagement personnel.

Qu'en est-il 28 ans plus tard, à l'heure du bilan ? L'amour du métier et l'amour tout court ont vaincu tous les préjugés. Michèle et Dominique ont su conjuguer vie familiale et professionnelle, avec tout d'abord 3 enfants, puis l'exploitation de 140 hectares, un cheptel de 200 bêtes environ choyées et quelques poules... sans oublier leurs légendaires compagnons à quatre pattes qui participaient à toutes les aventures !



Pendant de nombreuses années, Dominique a assuré une double activité partagée entre l'exploitation et son emploi de technicien des services vétérinaires à l'abattoir de Montluçon. Un travail qui lui a permis de suivre ses bêtes de la naissance à l'engraissement jusqu'à l'abattoir où il supervisait livraison, bonne réception et abattage. La cerise sur le gâteau : pouvoir suivre l'animal jusque sa valorisation sur les étals des bouchers. Il a toujours accordé beaucoup d'importance à la génétique et s'est astreint à la plus grande vigilance dans la descendance de ses bêtes.

En parallèle, Dominique a également fait partie du Conseil Municipal de Sainte-Thérance pendant 30 ans et a exercé la fonction d'adjoint au maire pendant 1 mandat. Un engagement pour la commune qu'il n'a pas souhaité renouveler lors des dernières élections.

Pour Dominique, ce furent des années debout à 5 h pour aller s'occuper de My First, Nutella, Noisette ou Sefini – le dernier petit veau né dans cette aventure. Car chaque bête avait son nom ! Faire de l'élevage certes, mais de l'élevage charolais d'un niveau de qualité élevé, en restant humain ! Cela a toujours été

sa ligne de conduite car c'était sa passion. Une organisation rigoureuse à laquelle il s'est astreint tout au long de ces années, en prenant difficilement quelques jours de congés ... Michèle, investie dans l'association des femmes agricultrices, partait le plus souvent seule...

Mais les récompenses sont là : de belles bêtes médaillées chaque année en mars au Concours Agricole de Montluçon ! Et une dernière à la Foire Concours des animaux de Boucherie de Montmarault pour fermer la boucle.

Après 18 mois à se préparer psychologiquement à tourner la page – car débarrasser toute une vie, mettre en sacs ses souvenirs pour faire place nette n'est pas si simple – Michèle et Dominique prennent aujourd'hui leur petit déjeuner ensemble. Ils sont sereins, moins de responsabilités, l'esprit plus tranquille.

La page est vierge et l'histoire n'est pas encore écrite, mais l'on peut deviner qu'avec 5 petits-enfants, la retraite s'annonce bien remplie ! Le jardin les attend, leurs vélos... et l'horizon ! Car enfin, ils vont pouvoir partir tous les deux !



Dominique est heureux de transmettre son savoir-faire à **Nicolas Ramillion**, tout jeune agriculteur de 21 ans installé à Saint-Genest.



Animations | 6

2021



Le marché s'est de nouveau installé à partir du mois d'avril sur la place Saint-Julien. Pour fêter cette réouverture, la Municipalité a offert au *Petit Bourbonnais*, le verre de l'amitié à toutes les personnes présentes. Au démarrage, l'offre de vente était très diversifiée avec le boucher, le fromager, du pain, des plantes, un maraîcher de légumes anciens, une fileuse de laine, une vendeuse d'aliments et d'objets pour chiens... Hélas, les contraintes sanitaires et autre confinement, assortis à une baisse importante de fréquentation, ont eu raison de l'assiduité des commerçants.

Le marché s'est tout de même poursuivi jusqu'à fin septembre grâce à l'arrivée d'un primeur qui a répondu présent tous les jeudis soirs et a permis de fournir fruits et légumes aux habitants de la commune tandis que le boucher et le volailler installaient leur étal 1 fois par mois.

Un nouveau jour et de nouveaux horaires sont à l'étude pour 2022 avec l'espoir que le marché rencontre un peu plus de succès. En effet, il est très difficile d'attirer des commerçants à Sainte-Thérance car la commune n'étant pas sur un lieu de passage, ils savent déjà que leur recette ne sera pas très élevée. De ce fait, quel que soit le jour et l'horaire, le marché ne pourra pas perdurer sans la présence d'une clientèle régulière.

Le marché hebdomadaire



Le Troc' Plantes



Avec l'assouplissement des règles sanitaires, le 1^{er} Troc' Plantes a vu le jour sur la Place St-Julien le samedi 15 mai.

La pluie s'était invitée mais la bonne humeur des participants, des visiteurs de Sainte-Thérance ou des communes environnantes a redonné du soleil à cette journée.

Des plants de légumes, fruits, fleurs, arbustes et arbres ont été échangés pour le plus grand bonheur de nos jardins ; de même que de nombreux conseils dispensés entre autre, par Lionel FAURE (Jardinier).



Rendez-vous en 2022... avec une météo plus clémente.

Le 6 juin dernier, une 1^{ère} marche à la découverte des bienfaits des plantes a été organisée sur la commune. Elle était animée bénévolement par Lionel FAURE avec qui, une quinzaine de participants a parcouru les sentiers à la découverte des herbacées, arbustes, plantes grimpantes ou à bulbes...

Les haltes étaient nombreuses. Le groupe avait à peine quitté le point de départ que Lionel s'arrêtait déjà sur une pâquerette et en vantait ses vertus. Pour certains, c'était une promenade enrichissante, pour d'autres, une découverte studieuse avec prise de notes sur les propriétés des différents végétaux (les comestibles, les médicinales...) mais aussi les alertes sur les plantes toxiques.



La marche bienfaisante



Au retour de cette balade, les participants ont partagé leur repas tiré du sac, assis sur le muret de l'église.



Un grand merci à Lionel et rendez-vous en 2022.

Notre 1^{er} marché nocturne s'est déroulé le 23 juillet par une belle soirée d'été. Une quinzaine de commerçants, vendeurs de confitures, bijoux, objets sculptés en fer ou bois, maroquinier, linge de maison... avaient répondu présents. Iseult, 12 ans en a profité pour tenir un stand où elle sensibilisait sur le tri des déchets et des risques qu'encourt notre planète face aux diverses pollutions.



Marché nocturne

Grâce à Sonia, chanteuse-violoniste, les visiteurs faisaient le tour de l'église accompagnés par des balades, des danses irlandaises et autres morceaux de musique du répertoire de la chanson française... L'ensemble des commerçants s'est déclaré très satisfait de la bonne affluence du marché nocturne. Le rendez-vous est pris pour 2022 !



Décorations de Noël



Il ne faisait pas chaud le samedi 4 décembre 2021. Mais qu'importe, pour la deuxième année consécutive, le village a revêtu ses apparts de Noël pour le plaisir des yeux des petits et des grands.

Un grand merci aux personnes présentes cette matinée-là pour leur participation et les dons d'objets de fabrication maison.





Les anciens combattants



2021, une année semblable à l'année 2020, rythmée par les vagues de COVID-19. L'association des anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc a fonctionné au ralenti. Malheureusement, comme chaque année, des camarades nous ont quittés : Bernard DUCROS, Michel PITHON et une veuve, Renée FAURE.

Cependant, au mois de juillet, nous nous sommes réunis en comité un peu réduit, en raison des restrictions sanitaires, pour mettre en place un bureau et élire un nouveau président car depuis le décès de Jean SALESINA en mars 2020, l'association n'avait plus de président.

Voici la composition de ce bureau :

Président : Bernard BARRAUX - Vice-présidente : Monique SALESINA –
Secrétaire : Jean-Claude GAYET – Secrétaire Adjoint : Marcel MAUGER –
Trésorier : Jean LABOUESSE – Trésorier Adjoint : Paul PERNOT.

Les cérémonies aux monuments aux morts ont cependant eu lieu dans les communes : le 8 Mai s'est déroulé sans public avec seulement le maire et le délégué des anciens combattants d'AFN. Le 11 Novembre, les conseillers municipaux et la population ont largement participé au dépôt de la gerbe fait par deux enfants à Sainte-Thérence.

Nous espérons qu'en 2022 la pandémie s'essoufflera et que nous pourrons à nouveau nous réunir et organiser des festivités. Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et une heureuse année 2022.



La chasse

Nous avons une belle association de jeunes chasseurs dynamiques mais aussi d'anciens toujours très volontaires, entre autre, Roger CHEMINET, notre doyen.

Une chasse à courre au renard sera organisée le 29 janvier sur la commune de Sainte-Thérence.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Christian MARTIN - *Président de l'Amicale des Chasseurs de Sainte-Thérence*

Le Comité des fêtes

Cette année encore, le Comité des Fêtes a su s'adapter pour animer la commune en cette période perturbée. Celle-ci a au moins le mérite de nous bousculer dans nos habitudes et de nous inciter à être plus créatifs pour organiser au mieux des animations selon les contraintes du moment.

Ainsi, fin 2020, nous n'avions pas pu organiser le traditionnel repas des Cheveux d'Argent qui permet à nos aînés de se retrouver tous ensemble, au moins une fois dans l'année. De ce fait, les membres du Comité des Fêtes se sont rendus avec plaisir au domicile de chacun courant janvier pour distribuer une boîte de chocolats. Un prétexte de plus pour rendre une visite amicale à nos aînés et un moment d'échange apprécié par tous.

Sinon, en cette année 2021 avec ses confinements ou autres restrictions de circulation, nous avons dû attendre le mois de mai pour pouvoir enfin organiser notre 1^{ère} manifestation.

Et quelle manifestation ! L'exposition d'arts organisée le jeudi 13 mai, jour de l'Ascension et ... du marché, a remporté un vif succès. Pratiquement toutes les personnes sollicitées ont accepté de bon cœur notre invitation. Des artistes peintres, dessinateurs, photographes, sculpteurs sur bois et sur métaux de la commune ou d'ailleurs, ont exposé leurs œuvres sur la Place Saint Julien.

Pour distraire les enfants, Iseult avait concocté un jeu de devinettes et d'observation basé sur l'église et son environnement. La crêpe préparée par Sylvie du *Petit Bourbonnais* et offerte par le Comité des Fêtes a été très appréciée par les jeunes gourmands. Le soir venu, de nombreux exposants n'étaient pas pressés de rentrer chez eux et de quitter ce moment convivial où l'on pouvait enfin rencontrer du monde et discuter ensemble. L'objectif escompté de soutenir le marché et d'animer notre commune a été une belle réussite.



Une présence émouvante.
Merci Claudine

Le 10 juillet, nous avons organisé une Randonnée semi-nocturne qui a conduit les 70 participants sur les bords du Cher en passant par le parking des pêcheurs, puis un retour par la passerelle de l'Ours et le Château de l'Ours. Le ravitaillement en eau tenu par Berthe et Jean à la remontée du Château de l'Ours était le bienvenu après cet ultime effort. Un parcours sportif qui s'est clôturé par un barbecue organisé dans la cour de la Mairie et où, les saucisses, merguez... et autres friandises, distribuées à volonté, ont été vite englouties par les randonneurs qui ont beaucoup aimé le beau spectacle offert par la nature.

Avant la randonnée, les bénévoles avaient reconnu le parcours et tandis que certains, renfonçaient les pieux qui tiennent les traverses de "l'escalier" vers le Château de l'Ours, un autre tronçonnait une branche d'arbre avec l'accord du propriétaire pour sécuriser le parcours. De petites actions aux yeux de certains mais un engagement qui montre l'attachement du Comité à notre commune et le souhait de la rendre agréable pour nos visiteurs.



Pour le 15 août, nous avons innové cette année avec un grand barbecue auquel nous avons invité les habitants "aux Cheveux d'Argent". En effet, les contraintes sanitaires limitent les rassemblements en salle et nous voulions éviter toute prise de risque à tous les participants. Nous avons loué pour l'occasion de grands barnums installés sur le stade à proximité de l'aire de jeux, du terrain de pétanque et du terrain de foot. Les températures étaient très élevées ce jour-là et les **établissements Desseauves** ont eu la gentillesse de nous prêter leur camion frigorifique ce qui nous a permis de maintenir en permanence la nourriture au frais. Des ventilateurs avaient également été installés sous les barnums pour rafraîchir l'atmosphère et le confort des participants.

Nous prévoyons désormais d'organiser, notre traditionnel barbecue un dimanche midi fin août au stade, où les activités sur place se prêtent bien à un moment convivial.



Notre Brocante, elle, était fixée au dimanche 19 septembre. Malheureusement, la pluie en avait décidé autrement et a fini par avoir raison de la trentaine de brocanteurs qui avait courageusement bravé les intempéries. Une bien triste journée ! Grâce à quelques bons "clients", nous avons tout de même fini la soirée à la buvette en musique et dans la bonne humeur.



Nous nous sommes rattrapés le dimanche 12 décembre. Tandis que la Chorale de Sainte-Thérance, **La Canaglie**, faisait patienter tout le monde avec des chants de Noël, le Père Noël arrivait dans une remorque tirée par un Pony conduit par Michel. Quelle joie et quelle excitation pour les enfants rassemblés à cette occasion. Grâce aux tarifs préférentiels de Rolande de la boutique **Landor** de Marcillat, ils ont d'ailleurs été très gâtés.

Pour la 1^{ère} fois, les habitants de la commune étaient également invités à cet après-midi festif et nous avons proposé de faire offrir par notre Père Noël, un cadeau aux enfants n'habitant pas la commune sous réserve que celui-ci nous soit préalablement remis. Une initiative qui a fait le bonheur d'une petite fille. Nous renouvelerons cette expérience en 2022.



Pour cette nouvelle année, comme tous les ans et malgré le virus, nous nous efforcerons d'organiser des manifestations pour vous divertir. Comme nous sommes optimistes, nous avons d'ores et déjà planifié la Soirée Crêpes/Jeux de société pour début février (mais elle sera sûrement décalée de quelques semaines au vu de la situation actuelle...) et une soirée Truffade pour le 26 mars. De même, nous prévoyons le repas des "Cheveux d'Argent" au printemps... Bien entendu, ces évènements ne pourront être maintenus qu'en fonction des consignes sanitaires qui seront en vigueur à ces périodes là. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lorsque ces dates pourront être confirmées.

Nous profitons de ce message pour remercier sincèrement toutes les personnes qui nous apportent leur aide physique, technique, matérielle ou leur soutien de quelque façon que ce soit et nous aident à proposer ces animations pour le plaisir de tous. Ces bienfaiteurs ne sont pas membres du Comité mais ils sont très précieux. Merci à vous !

De votre côté, n'hésitez pas à vous joindre à nous. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Comité des Fêtes

7 | Les projets

2022



Notre commerce, le café/restaurant "Le Petit Bourbonnais" est une nouvelle fois fermé.

Mais c'est pour une bonne cause.

En effet, la rénovation nécessaire du rez-de-chaussée du bâtiment va être réalisée durant cette année avec la remise aux normes de l'électricité et de l'assainissement, la pose d'isolation sur les murs et dans les combles et la mise en place d'un système de chauffage.

Au sein de ce projet, nous avons émis le souhait auprès de l'architecte, de créer une salle indépendante d'environ 34 m² qui pourra être utilisée pour des réunions (par exemple des associations, du Conseil Municipal...) ou pour des activités et animations culturelles. Elle pourra également être louée par les administrés qui le souhaitent. Il ne s'agit pas de créer une surface supplémentaire. C'est juste une redistribution des m² existants pour valoriser encore davantage ce bâtiment. Grâce à une cloison amovible, l'actuelle grande pièce que Sylvie utilisait pour l'épicerie pourra être une seule et même pièce ou partagée en 2 pour des activités différentes. Elle sera à disposition du locataire du commerce en dehors des locations.

Le lancement de ces travaux est rendu possible par les subventions dont nous allons bénéficier à hauteur de 80%. Ils ne révolutionneront pas l'existant mais permettront à la commune de disposer désormais d'un bâtiment aussi accueillant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La durée des travaux est estimée à 1 an environ. Les ruptures de matériaux et contraintes de la crise sanitaire ne vont pas aider mais nous espérons profiter des lieux en fin d'année.

En attendant, nous remercions Sylvie et Walter qui ont su redonner vie à notre commerce et au centre bourg durant 18 mois, ce qui n'était pas gagné au début. Grâce à sa ténacité, Sylvie a su en faire un lieu de rassemblement tout en sachant que le projet de travaux de rénovation allait nécessairement entraîner la fermeture de l'établissement.

Rénovation du bar-restaurant



Couvre-feu à Ste-Thérènce

Comme vous l'avez constaté, Sainte-Thérènce rejoint les bras de Morphée à partir de 21h30... *sous un ciel étoilé...*

En effet, nous avons décidé de modifier les horaires d'éclairage de la commune, animés par l'idée de protéger l'environnement et ainsi participer aux économies d'énergie tant nécessaires de nos jours. L'extinction des feux se fait désormais à 21h30 et l'allumage à 6h30 pour garantir la sécurité des enfants scolarisés et des habitants qui partent au travail. L'allumage le soir et l'extinction le matin se font automatiquement en fonction de la luminosité.

Cette action nous a conduits à une réflexion plus importante sur le sujet. C'est pourquoi nous avons sollicité le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) de l'Allier pour lancer un chantier plus vaste.

Nous allons ainsi remplacer les ampoules "ancienne génération" par des Leds sur tous les candélabres de la commune ainsi que les projecteurs et lampes qui illuminent notre église. Pour être certains de ne pas dénaturer cet édifice, des représentants du SDE ont testé en notre présence, différents types d'éclairage que nous avons retenu en fonction de leur mise en valeur du bâtiment. En effet, nous craignons que les leds ne renvoient un éclairage trop blanc alors qu'il est en fait facile de le colorer en apposant différents filtres de couleur.

Au niveau finances, les subventions et économies cumulées nous permettront d'autofinancer ces travaux et diminueront les factures d'électricité de la commune.

Les travaux se dérouleront sur le premier semestre de cette année.

Une fois réalisés, nous pourrons nous positionner pour obtenir le label « Villes et villages étoilés » et aurons de fait, le plaisir de redécouvrir notre ciel... sans pollution lumineuse !

*Toi, tu auras des **étoiles** comme personne n'en a... Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, puisque je rirai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les **étoiles**. Tu auras, toi, des **étoiles** qui savent rire !*

Saint-Exupéry



Site Internet

Nous avons le projet de créer un site internet pour Sainte-Thérance courant 2022.

Celui-ci valorisera l'image de la commune et son tourisme. Il pourra mettre en avant les associations et les professionnels installés sur la commune, voire attirer de nouveaux habitants.

Nous vous tiendrons bien entendu informés... via *PanneauPocket* notamment.

Conscients de la dimension de la tâche effectuée, nous remercions vivement Jean-Paul TOURNAUD d'avoir animé bénévolement le site internet de la commune qui est désormais fermé.



En 2022, nous avons le projet d'organiser une "journée citoyenne".

Ce sera une journée où tous les habitants de la commune, toutes générations confondues, toutes professions ou activités confondues, pourront participer, chacun avec ses moyens et connaissances, à un chantier visant à améliorer le cadre de vie de tous. Nous pensons la planifier au printemps et nous reviendrons vers vous très prochainement pour l'organiser ensemble.

Ce sera l'occasion pour les habitants de la commune de devenir "tous acteurs du mieux vivre ensemble !"

La journée citoyenne



Cette année nous continuons nos investissements dans la communication dans l'idée de vous apporter un maximum d'informations et aussi, pour faire connaître notre commune en dehors de nos "frontières".

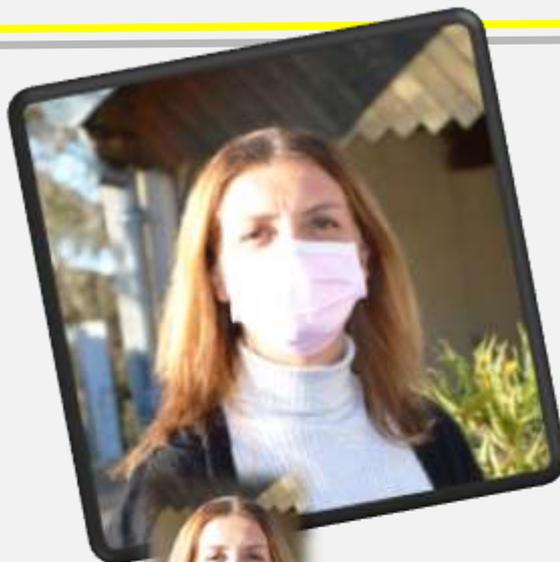
Nous avons ainsi demandé auprès de Montluçon Communauté la création d'un panneau avec une carte de la commune pour remplacer l'ancien qui était placé devant l'épicerie et qui menaçait de tomber... Une demande supplémentaire a également été suggérée pour en installer un au niveau du Château de l'Ours avec un système de QR code permettant d'accéder à notre "futur" site internet et à des liens spécifiques liés à notre patrimoine.

Panneau d'informations touristiques

En ce moment... | 8

Pour mener à bien le recensement, nous avons recruté Mme Rosa-Maria LASORSA qui a postulé auprès de la Mairie suite à notre annonce diffusée en septembre.

Elle est munie de la carte ci-jointe établie à son nom et comportant sa photographie.



Depuis le 20 janvier, elle se présente donc chez vous et vous remet une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr). Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne, tranquillement de chez vous.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre via internet, il vous faut compléter le questionnaire papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants à votre adresse. Mme LASORSA conviendra ensuite d'un rendez-vous avec vous pour récupérer les documents ou vous aider à les compléter si nécessaire.

A la fin du recensement, l'Insee récupérera et analysera toutes les données.

Le recensement de la population est gratuit.

Ne répondez pas aux sites qui de plus, vous réclameraient de l'argent.

A quoi sert le recensement ?

- A connaître la population française : il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
- A définir les moyens de fonctionnement des communes : plus une commune est peuplée, plus la participation de l'Etat est importante. De même, le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin dépendent de ces chiffres.
- A prendre des décisions adaptées pour la collectivité : ces statistiques sont notamment prises en compte pour les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement permet entre-autres, de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

Est-il obligatoire ?

La loi rend obligatoire le fait de répondre aux questionnaires de recensement.

En contrepartie de cette obligation, l'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans. Les informations recueillies ne sont transmises ni au fisc, ni aux organismes sociaux.

Est-ce que la Mairie a accès aux données ?

Les communes n'ont pas le droit de conserver et d'utiliser pour leur propre compte les informations du recensement.

Les partis politiques et candidats ne peuvent pas non plus utiliser ces informations.

Les communes ne peuvent pas non plus en profiter pour distribuer en même temps des formulaires destinés à alimenter les fichiers municipaux. La CNIL est très vigilante sur ce point et peut procéder à des contrôles pendant le déroulement du recensement ; de même que l'INSEE.

Les élus de Montluçon Communauté élaborent un PLU-iH : **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** intégrant une partie spécifique dédiée à l'**Habitat**.

Chacun a un rôle à jouer dans les différentes phases de construction du PLU-iH puisqu'il doit être le fruit d'un travail collectif auquel sont associés les élus des 21 communes et tous ses habitants.

Dans chaque commune, le Maire et son Conseil Municipal étudie le plan de celle-ci afin de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente. Cet aménagement doit à la fois répondre aux besoins des habitants mais aussi permettre le développement local en respectant l'environnement. Le cahier des charges garantit une gestion économe des sols et de lutte contre l'étalement urbain.

Actuellement, le PLU-iH en est à la phase d'écriture de sa partie majeure : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui donne les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Il comprend les thématiques de l'habitat, de l'économie et du développement économique, du tourisme, de l'agriculture, de l'environnement, des risques et nuisances, des transports et déplacements ...

Le Conseil communautaire, instance décisionnaire de l'agglomération, délibère aux étapes clés du projet.

En parallèle à la démarche d'élaboration, une évaluation environnementale est menée afin de réduire, à chaque phase du projet de territoire, ses impacts sur l'environnement.

Lorsqu'il sera en vigueur, le PLU-iH sera un document d'urbanisme intercommunal qui définira les règles d'occupation des sols et de construction en fonction des zones urbaines, à urbaniser, naturelles et agricoles.

9 | Infos diverses & pratiques

Défibrillateur



Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à votre disposition sous le préau dans la cour de la mairie.

Il est doté d'une assistance vocale qui vous guide pas à pas. Il réalise le diagnostic lui-même et décide de la nécessité de choquer ou non. Il est impossible de commettre une erreur ! Toute personne, même non initiée et n'appartenant pas au monde médical est donc habilitée à l'utiliser en cas d'urgence.

Pour favoriser le tri du verre, le SICTOM a équipé notre point de collecte du système CLIIINK qui récompense les gestes de tri par des bons d'achats chez des commerçants partenaires de l'opération. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliiink ®), vous gagnez des points à chaque fois que vous déposez



du verre dans un conteneur de tri connecté ! Il suffit pour cela d'utiliser l'ouverture équipée par le système Cliiink. A Sainte-Thérance, la colonne de tri est située à côté du cimetière et 1 seule des 4 ouvertures est équipée ; elle est à l'arrière de la colonne.

Pour pouvoir bénéficier de l'offre CLIIINK, deux solutions s'offrent à vous :

- soit vous retirez une carte CLIIINK à l'accueil du S.I.C.T.O.M de la Région Montluçonnaise, rue du Terrier à DOMERAT ;
- soit vous téléchargez l'application CLIIINK sur votre téléphone mobile : www.cliiink.com (disponible sur Google Play ou App Store).

Dans tous les cas, il sera indispensable d'avoir un accès internet pour vous inscrire ou enregistrer la carte et avoir accès aux bons d'achat chez les commerçants.

L'utilisation de Cliiink est facultative. Vous pouvez bien entendu continuer à déposer vos verres dans la colonne comme avant.

cliink

SICTOM :



Située sur le terrain de l'ancien stade à l'entrée du bourg, côté Signat-Grobost, elle profite aux petits comme aux grands !



Terrain de pétanque



Aire de jeux

Salle des fêtes

Electricité : 0,20€ du Kwh	Tarif ÉTÉ	Tarif HIVER
Habitants de la commune	80€ la journée + 40€ par jour supplémentaire	100€ la journée + 50€ par jour supplémentaire
Habitants hors commune	160€ la journée + 80€ par jour supplémentaire	180€ la journée + 90€ par jour supplémentaire

Janvier 2022 → Nouvelle offre de transport

Afin de proposer des transports toujours plus performants et efficaces, Montluçon Communauté, et son exploitant **Keolis Montluçon Mobilité** ont lancé des nouveautés sur le réseau **Maelis** depuis le **lundi 3 janvier 2022**.

Les communes du secteur "TAD ZONE 3" (Transport A la Demande) sont : SAINT-GENEST, MAZIRAT, **SAINTE-THERENCE**, TERJAT, ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST, RONNET, LA PETITE MARCHE, MARCILLAT-EN-COMBRILLE, SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT, SAINT-FARGEOL.

Le service de Transport A la Demande (TAD) :

- fonctionne du lundi au samedi, toute l'année sauf les jours fériés
- offre des déplacements à destination des 15 pôles de correspondance situés à Montluçon et du pôle de correspondance situé à Marcillat-en-Combraille (et inversement pour le retour)
- s'adresse à tous les usagers : actifs, seniors, jeunes.

Zone 3 : quel pôle de correspondance ?

- 15 pôles de correspondance ont été définis dans la zone 1. Ces pôles de correspondance correspondent à des lieux de vie, lieux d'intérêt ou encore lieux de services.

DOMÉRAT	MONTLUÇON	SAINTE-VICTOR
<ul style="list-style-type: none">• Guillaumin (Ligne C – à proximité du collège Louis Aragon)• Jean Desgranges (Ligne D)• Châteauguy (Ligne D – à proximité du centre commercial)• Côte Rouge (Ligne D)	<ul style="list-style-type: none">• Lelièvre (Ligne E – à proximité d'une zone d'activité)• Rive Gauche (Ligne E – à proximité d'une zone d'activité)• Sampaix (Lignes A et E – à proximité d'une zone commerciale)• Saint-Pierre (toutes les lignes – cœur de Montluçon)• Hôpital (Lignes A et B)• Cimetière de l'Est• Martyrs (Lignes A, B et C – à proximité d'une zone commerciale)• Gare SNCF (Lignes A et B)	<ul style="list-style-type: none">• Centre Aqualudique (Ligne D)• Saint-Victor (Ligne F)• Parc Mécatronique (Ligne F – à proximité d'une zone d'activité)

Pour effectuer votre déplacement, vous devez **réserver** par **téléphone** du **lundi au samedi entre 8h et 18h** auprès de la centrale de réservation au 04 70 29 03 29 ou directement en ligne sur le site maelis.eu

- Les réservations peuvent être réalisées 2h avant le trajet souhaité selon les horaires d'ouverture de la centrale de réservation. Pour tous les trajets avant 10h, les réservations doivent être effectuées la veille jusqu'à 18h00 (et le samedi pour le lundi). Les réservations peuvent être faites au plus tôt 1 mois avant.
- Il sera possible de planifier des déplacements réguliers.

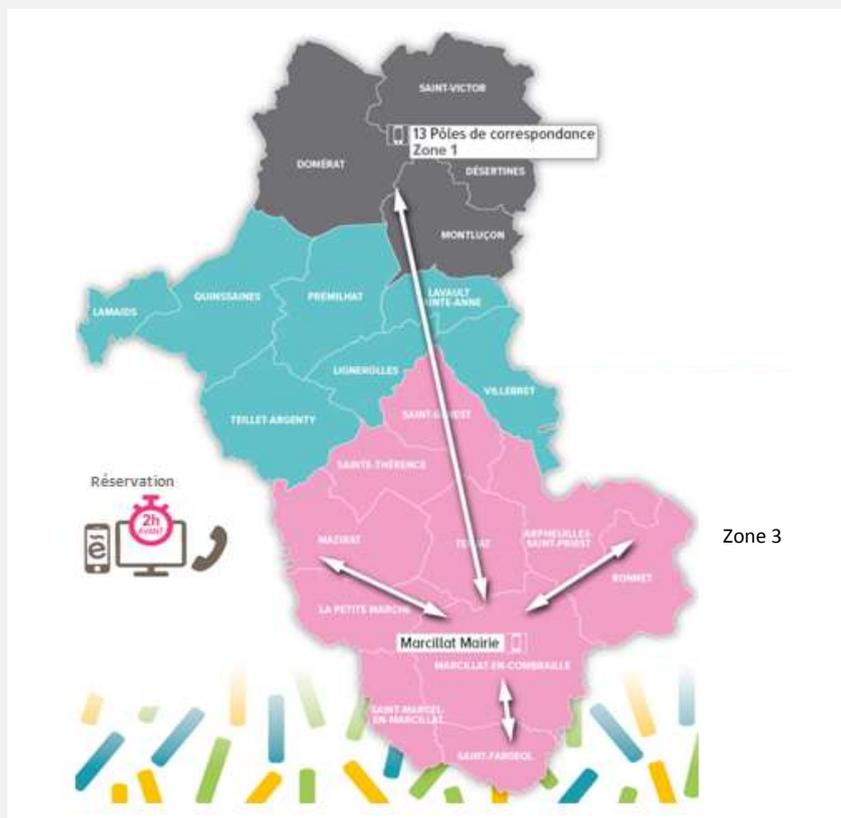
Les déplacements possibles sont :

- Prise en charge de l'usager à l'adresse de son choix (ex : domicile) afin d'être déposé vers l'un des pôles de correspondance : 15 dans la "ZONE 1" et 1 à Marcillat-en-Combraille dans la "ZONE 3".
- Jours et horaires disponibles : du lundi au samedi, arrivée à Montluçon pour 8h15 et 13h45, et départ de Montluçon à 12h20 et 18h15.

Une gamme tarifaire adaptée au profil de chaque usager

La grille tarifaire est revue pour plus d'équité et de simplicité :

- Des tarifs pour les – de 26 ans et + de 65 ans sont proposés depuis le 3 janvier 2022.
- Deux mois sont offerts sur l'abonnement annuel.
- Tous les abonnements bénéficient de tarifs solidaires avec une réduction de 50 % (sous conditions).
- La mise en place du post-paiement (paiement en fin de mois en fonction du nombre de voyages effectués).
- Des titres spécifiques pour les scolaires.
- Tous les titres du réseau Maelis sont valables à bord du Transport à la Demande.



Pour + d'infos détaillées

Toute l'information du réseau **Maelis** actualisée est disponible sur le site www.maelis.eu et la page Facebook du réseau « **Réseau Maelis Montluçon** ».

Ils participent à la vie de notre commune

Vacances au Bon Accueil

Gîtes

Mme Marga BOLMER
4, rue du Bon Accueil
Tél : 04.70.05.09.71

Les Roses et les Papillons

Gîtes

Mme Martine CARTER
9/11 Lieu dit Vrolles
Tél : 09.67.68.82.25

L'Auberge du Petit Chalet

Restaurant

Mme Myriam GEORGET-MOREAU
Charrière
Tél : 06.88.26.23.25

Menuiserie - ébénisterie

et Tournage

M. Dominique LABOUESSE
Rue du Bon Accueil
Tél : 06.20.10.84.12

Charpentier – Couvreur

M. Christian MARTIN
Bussière
Tél : 06.16.30.42.42

BERO Tents & Events

Organisateur d'événements

M. Yves BEYS
La Terade
Tél : 06.02.36.36.05

Société SETII

La Grave
Château de l'Ours
Tél : 04.70.51.69.99

Assistante Maternelle Agréée

Mme Marie-José TOURNAUD
Le Bourg
Tél : 04.70.51.75.12

Société MOLINES Christian

Installation de chambres froides et laboratoires

25 rue du Bon Accueil
Tél : 06.62.26.10.77

Recensement citoyen :

A l'âge de 16 ans, il est obligatoire de se faire recenser en mairie pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté. Il faut venir avec son livret de famille et un justificatif de domicile. Une attestation est alors remise. Elle est demandée lors des inscriptions aux examens et concours ou du permis de conduire.

Carte Nationale d'Identité

Vous pouvez remplir directement le formulaire en ligne sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Il sera à remettre, sur rendez-vous, en mairie (Marcillat en Combraille ; Commentry ; Montluçon ou Montmarault) avec :

- 2 Photos agréées
- La copie intégrale de l'Acte de Naissance si la carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- L'ancienne carte d'identité ; sinon un timbre Fiscal de 25€.



Demandes d'autorisation d'Urbanisme :

Depuis le 1^{er} janvier, les Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (Permis de construire, Déclaration Préalable...) doivent se faire prioritairement sur internet via des interfaces spécifiques : AD'AU du Service Public ou IDE'AU.

Cependant, vous avez toujours la possibilité de déposer votre papier directement en mairie !

Liens :

AD'AU sur le site du Service Public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

IDE'AU :

<https://ideau.atreal.fr>

Retrait des Passeports Jeunes :

Chaque année, entre mai et octobre, Montluçon Communauté offre aux jeunes de 14 à 20 ans, un carnet de coupons de réduction.

Se présenter en mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile pour le récupérer pendant l'opération.



Passage de la TRITOU MOBIL

- 11, 12 & 13
février

- 17, 18 & 19
octobre

*

Le **SIVOM** (en cas
de problèmes
d'eau) :

04.70.07.70.52

*

Inscription sur les listes électorales :

jusqu'au 4 mars
en mairie ou au
consulat et
jusqu'au 2 mars en
ligne sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Le portage des repas

Un service de portage des repas est proposé à tous les habitants du pays de Marcillat en Combraille. Ce service est géré par le Centre Social Rural de Marcillat en Combraille qui fait appel au prestataire **STB**.

Quelques renseignements complémentaires sur ce service :

- Où ? : livraison à domicile sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Marcillat en Combraille.
- Quand ? : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Pour répondre aux goûts de chacun et aux régimes alimentaires, des repas à la carte sont proposés. Ils permettent de choisir : 1 entrée, 1 plat de résistance avec un accompagnement, 1 fromage, 1 dessert ou laitage. Pain et potage sont en supplément.
- Les tarifs :
 - Formule Essentielle : 8.20 €
 - Formule Plaisirs : 8.50 €
 - Formule Gourmande : 8.70 €

Coordonnées du Centre Social :

94 Grand'Rue - 03420 MARCILLAT EN COMBRAILLE

Tel : 04 70 51 60 80

Mails: accueil@centresocial-marcillat.fr

direction@centresocial-marcillat.fr

Bureaux de POSTE

Teillet-Argenty :

8h30 à 11h30 – Lundi à Vendredi.

La Petite Marche :

9h-10h et 14h-15h30 – Lundi-

Mardi- Jeudi

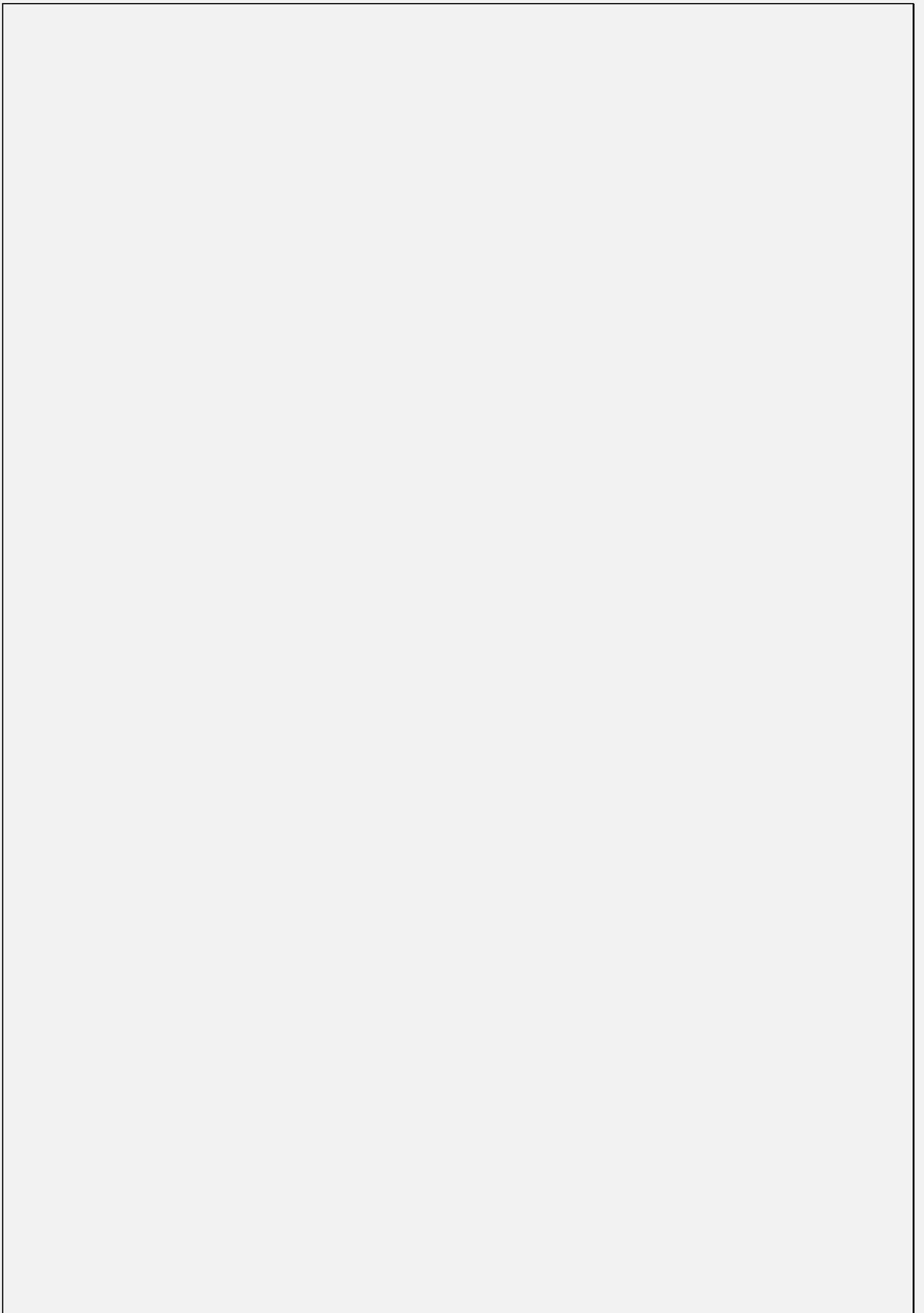
9h-10h – Vendredi et Samedi

Appeler le médecin d'astreinte

Il faut composer le : 04 70 48 57 87.

Attention ! Le **15** est réservé pour les

URGENCES.



2022 une nouvelle année



De nouveaux projets

De nouveaux défis

Pour votre équipe municipale !

*Albert-Paul - Antoine - Céline - Claude - Dominique
Emmanuel - Ghislaine - Muriel - Nathalie - Romaric*

"Pour réparer la perte du temps passé, il faut bien employer le présent et ne souhaiter l'avenir que pour en faire un bon usage".